développement prévisible de l'industrie forestière est-il compromis d'ici l'an 2000 (besoins de 36,1 millions de m^3), mais même le maintien du niveau actuel d'activité industrielle ne pourra être assuré (besoins de 30,6 millions de m^3). (1)

Dans le contexte d'une stratégie d'exploitation polyvalente de la ressource forestière, les intervenants du secteur forestier doivent donc rapidement faciliter l'accès aux réserves de bois éloignées ainsi que favoriser le développement d'une nouvelle forêt dans les territoires productifs situés à proximité des usines de transformation. On devra également obtenir une meilleure protection des forêts ainsi qu'une optimisation des méthodes de récolte et de transformation de la matière ligneuse. L'heure de la gratuité et de l'insouciance est désormais révolue.

Comme bien d'autres ressources dont l'accès facile et les nombreux usages font l'objet de vives controverses, la forêt souffre d'un manque de mesures permettant de maintenir sa polyvalence et d'assurer sa pérennité. Pour un nombre encore trop grand de citoyens, les richesses forestières équivalent à une corne d'abondance inépuisable. Pour d'autres, plus objectifs ou mieux informés, des phénomènes tels que les pénuries de bois, la perte de fertilité des sols, la réduction du nombre d'essences et la destruction des habitats sont autant de réalités et d'indices qui mettent en évidence la fragilité de notre première richesse naturelle. En fait, le passage de la forêt perçue comme espace marginal à la forêt intégrée consciemment dans le patrimoine naturel et social vient à peine de débuter.

A. Les forêts privées

Le Comité permanent des pêches et des forêts a reçu maints commentaires concernant l'exploitation, la gestion et la mise en valeur des forêts privées de l'est du pays. Rappelons qu'au Québec seulement, les forêts privées couvrent une superficie d'environ 66 000 km², soit 12 % de

⁽¹⁾ Ibid., p. 87.